Date: 23.02.2019

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste
1950 Sion
027/ 329 75 11
www.lenouvelliste.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 35'851
Parution: 6x/semaine

Page: 3
Surface: 80'016 mm²

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Ordre: 1095432
N° de thème: 999.099

Référence: 72634365
Coupure Page: 1/3

Vers un accès facilité aux soins dentaires sans voter

SANTÉ Avec la nomination d'une commission extraparlementaire, le Valais espère trouver un modèle qui offre à tous les moyens de se faire soigner les dents.

PAR **PASCAL.GUEX**@LENOUVELLISTE.CH

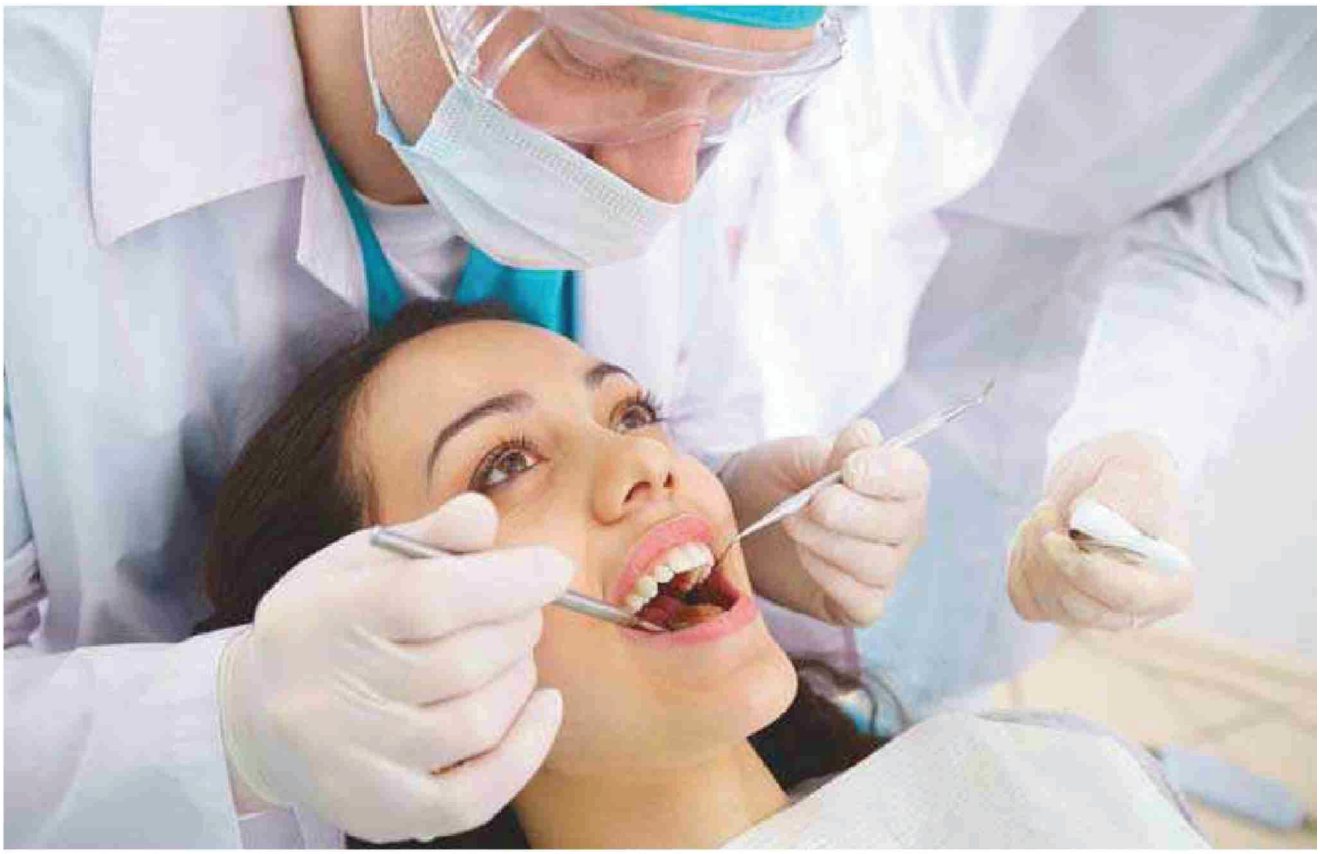

La nomination d'une commission extraparlementaire devrait fournir à notre canton de nouvelles pistes pour rendre plus accessible l'accès aux soins dentaires à tous les Valaisans. LDD

Date: 23.02.2019

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste
1950 Sion
027/ 329 75 11
www.lenouvelliste.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 35'851
Parution: 6x/semaine

Page: 3
Surface: 80'016 mm²

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Ordre: 1095432
N° de thème: 999.099

Référence: 72634365
Coupure Page: 2/3

Les citoyens valaisans seront-ils finalement appelés à se prononcer sur l'instauration d'une assurance dentaire? Rien n'est moins sûr. En mettant en place une commission extraparlementaire chargée de trouver un modèle susceptible d'offrir à tous les Valaisans les moyens nécessaires pour se faire soigner les dents, le Conseil d'Etat explore une autre voie que celle du verdict populaire. Un vote qui a été fatal à des initiatives similaires refusées ce mois à Genève (55,54% de non) et en mars dernier dans le canton de Vaud (57,57%).

7000 Valaisans privés de soins faute de moyens financiers

«Nous tenons déjà à saluer la bonne réaction du gouvernement et la mise en place de cette commission extraparlementaire qui a le mérite de réunir autour d'une même table tous les acteurs de la scène dentaire valaisanne.» Ancien président du Parti socialiste valaisan et porteur de l'initiative soutenue par 4464 signatures, Gaël Bourgeois n'écarte pas aujourd'hui l'idée de retirer cette revendication du PSVr.

«Attention, il faudra que les propositions de la commission prennent en compte les termes généraux de notre initiative», précise l'élu de gauche, qui fait partie de cette commission. Elle comprend aussi d'autres membres du comité d'initiative, des parlementaires de tous bords, des représentants des médecins-dentistes, de la Fédération des communes et du Service de l'action sociale, des responsables du Service de la santé publique ou encore le médecin cantonal.

"Il faudra que les propositions de la commission prennent en compte les termes généraux de notre initiative."

GAËL BOURGEOIS
PORTEUR DE L'INITIATIVEDU PSVR

"Nous sommes ouverts à l'idée de trouver un contre-projet qui satisfasse toutes les parties."

BENOÎT BENDER
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION EXTRAPARLEMENTAIRE

L'initiative déposée en mai 2017 demande à l'Etat de mettre en place une assurance obligatoire pour les soins dentaires ainsi qu'un dispositif de prévention en matière de santé buccodentaire. Le financement de cette nouvelle assurance doit être assuré par un prélèvement analogue à celui de l'AVS pour les cotisants, et par la politique sanitaire cantonale et communale pour les autres. Dans la foulée, le député Christophe Claivaz (PLR) avait aussi défendu avec succès un postulat réclamant «un accès aux soins dentaires pour tous», car il y aurait urgence: «En Valais, près de 7000 personnes renonceraient à consulter dentistes ou hygiénistes pour des raisons financières.»

Combler les manques

Président de la commission extraparlementaire, Benoît Bender ne veut pas se prononcer sur cette urgence. «Notre groupe fort de 17 membres est justement chargé d'identifier les éventuelles lacunes existantes sur le plan de la promotion, de la prévention et de la prise en charge en matière de santé et d'hygiène buccodentaire.» Une fois cet état des lieux dressé, notamment en regardant ce qui se fait ou pas dans les cantons voisins, la commission pourra alors formuler des propositions favorisant une prise en charge adéquate et supportable financièrement.

«L'objectif est clairement de trouver des solutions. Nous sommes donc ouverts à l'idée de trouver un éventuel contre-projet qui satisfasse toutes les parties, dentistes, hygiénistes, initiants, Conseil d'Etat», renchérit Gaël Bourgeois. Et d'éviter ainsi une votation qui devrait intervenir d'ici au 18 mai 2020, voire une année plus tard.

Au moment de céder sa place au docteur Roman Perren de Brigerbad, le président sortant de la Société valaisanne des

Date: 23.02.2019

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste
1950 Sion
027/ 329 75 11
www.lenouvelliste.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 35'851
Parution: 6x/semaine

Page: 3
Surface: 80'016 mm²

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Ordre: 1095432
N° de thème: 999.099

Référence: 72634365
Coupure Page: 3/3

médecins-dentistes, Robin Jeunet-Mancy, se réjouit lui aussi de pouvoir apporter l'éclairage des professionnels du canton au sein de cette commission. «Le Valais a déjà mis en place de bonnes structures, notamment au travers de l'Association valaisanne pour la prophylaxie et les soins dentaires à la jeunesse.» Cette entité reconnue d'utilité publique subventionne les traitements dentaires en soins conservateurs (traitement de la carie, hygiène) des enfants dès la naissance et jusqu'à 16 ans. «Il appartient désormais à notre commission de voir s'il y a encore des manques à combler et des catégories de citoyens à aider, où de trouver des moyens supplémentaires à investir et de déterminer qui peut en bénéficier», précise le président Benoît Bender.